

Commune de ROMBIES-et-MARCHIPONT

COMPTE RENDU de la RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL du 30 juin 2017

ELECTIONS SENATORIALES

Le 24 septembre prochain auront lieu les **élections des nouveaux sénateurs du Nord**, élus par des **grands électeurs**. Notre commune sera représentée par 3 délégués. Ont été élus pour Rombies-et-Marchipont : *Titulaires : Guy HUART - Bernard LEFEBVRE - Michel DILLY*

Suppléants: Jean-Robert CLEMENT - Ghislain BERTRAND - Jean-Michel DEMARQUE



TRAVAUX

- Les réunions d'information sur les travaux de sécurité envisagés Route de Marchipont ne pourront pas avoir lieu avant le mois de septembre : les plans réalisés par les services de la voirie départementale n'ont pas encore été validés par la DREAL, chargée des autorisations de passage de convois exceptionnels. De toute façon, les travaux ne pourront pas avoir lieu avant la fin de cette année, après l'accord des subventions sollicitées.
- L'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques par le Syndicat Intercommunal S.I.D.E.G.A.V. va commencer au hameau de Marchipont. Ces travaux vont bénéficier de subventions à hauteur de 80 % du F.A.C.E. (Financement des Aides aux Communes pour l'Electrification Rurale). Coût pour la commune : 17 583,33 €.
- Orange veut enlever la **cabine téléphonique** de la Place de la Mairie, aujourd'hui inutilisée : la Commune souhaite la conserver pour la transformer en bibliothèque en libre accès dans le cadre du développement de la lecture.

FINANCES

- ✓ La Commune va solliciter une **subvention auprès du Conseil Départemental** dans le cadre des Amendes de Police pour financer les travaux de la Route de Marchipont (environ 65 %). Des devis, établis sur la base des plans actuels, vont permettre de préparer les dossiers pour le 7 juillet.
- ✓ Le Conseil est revenu sur sa délibération du 3 avril 2017. Il décide finalement de n'acheter que 684 m² pour l'**extension du cimetière** sur le terrain réservé appartenant à Monsieur Gérard ALGLAVE au prix de 4 € le m² + frais de notaire. Les frais de bornage sont pris en charge par le vendeur.
- ✓ Les **horaires et les tarifs A.L.S.H.** (cantine, garderie) pour l'année scolaire **2017-2018** ont été fixés par le Conseil. Seuls les tarifs de la garderie du mercredi ont été modifiés par rapport à l'an dernier.

Tarifs à compter de septembre 2017	Accueil inter cantine [repas + garderie] (11 h 30 – 13 h 30)	Garderie périscolaire (7 h 30 – 8 h 30 le matin) (16 h 30 – 18 h 30 le soir) ou étude (16 h 30 – 17 h 30)	Garderie du mercredi (par demi-journée) de 8 h à 12 h 45 et 12 h 45 à 17 h 30
Familles imposables	4,55 €	1,30 € / heure	5,85 €
Familles non imposables	4,30 €	1,20 € / heure	5,40 €
Cas particuliers	4,05 €	1,10 € / heure	4,95 €

La Commune prend en charge les **réductions** de $0,25 \in$ sur le tarif de l'accueil inter-cantine, $0,10 \in$ sur la garderie du matin et du soir, et $0,45 \in$ sur la demi-journée de garderie du mercredi accordées aux familles selon le nombre d'enfants au foyer.

Important en vue de la rentrée du lundi 4 septembre :

Les parents sont invités à prévenir le secrétariat de la mairie (et acheter des tickets) avant le vendredi 1er septembre à 10 h s'ils veulent que leur enfant prenne le repas du midi à la cantine et bénéficie de la garderie du mercredi pour la semaine du 4 au 8 septembre.

✓ Le contrat C.A.E. de Lolita VAN BROECK prend fin le 31 août. Un nouveau **contrat C.A.E.** d'animatrice est en cours de recrutement.





- Le décret ministériel concernant les rythmes scolaires vient d'être publié. Pour faire suite aux souhaits de la Municipalité, des enseignants et des parents d'élèves, exprimés lors du Conseil d'Ecole, il n'y aura plus classe le mercredi à partir de la rentrée du 4 septembre 2017. Les activités périscolaires (T.A.P.) sont donc supprimées.
- Les horaires de classe antérieurs (pour les lundis, mardis, jeudis et vendredis) sont rétablis : le matin de 8 h 30 à 11 h 30 (3 heures) et l'après-midi de 13 h 30 à 16 h 30 (3 heures).
- La garderie périscolaire aura donc lieu dès la rentrée :

Le mercredi de 8 h à 17 h 30 (sans restauration) et les autres jours : de 7 h 30 à 8 h 30 – de 11 h 30 à 13 h 30 (avec restauration) - de 16 h 30 à 18 h 30 (avec possibilité d'étude surveillée)

ENVIRONNEMENT

Pour faire suite au passage du jury des Villages Fleuris, la **politique environnementale** de la commune, élaborée par la Commission extra-municipale de l'Environnement a été présentée au Conseil :

✓ Suppression des produits phytosanitaires (désherbants, produits chimiques), sauf dans le cimetière [C'est la loi!]

✓ **Préservation de la biodiversité** (fauchage tardif, plantation de haies et arbustes,...)

✓ Fleurissement champêtre du village et des habitations avec la complicité des habitants

✓ Sensibilisation des Rombinois au respect et à la préservation de leur environnement naturel (propreté, collecte des déchets,...)
✓ Encouragement à la restauration du bâti.



CULTURE et LOISIRS

- * Le 14 juillet, animations de la Fête nationale sur le thème des Années 1980 organisées par Les Gaillets en Fête Place de l'Ecole : tir, football, défilé de chars à 18 h, soirée 80's dès 20 h et grand feu d'artifice vers 23 h. Restauration sur place.
- Les 9 et 10 septembre, Fête champêtre des Jeunes Agriculteurs du Valenciennois Route d'Estreux.
- Le dimanche 10 septembre, Journée Portes Ouvertes du Club Entraide et Amitié de 11 h à 18 h à la salle polyvalente.
- * Le samedi 16 septembre, marche de Saint Jacques organisée par la Municipalité et le Cercle Historique C.H.A.R.M.. Départ du Carmel de Saint-Saulve à 9 h vers Rombies avec visite guidée et aubade de notre Harmonie Communale à l'église de Rombies, et repas à La Table de Fred.

L'Harmonie communale de Rombies-et-Marchipont s'associe à l'Ensemble Musical Crescendo pour proposer à tous les Rombinois à partir de septembre des cours de musique : éveil, instruments divers de la guitare, du piano aux percussions, au saxophone et autres ... La pédagogie y sera adaptée à tous les âges et à tous les niveaux ! Informations complémentaires à la rentrée !

Rappel: Du 14 juillet au 30 août

Le secrétariat de la Mairie ne sera ouvert que les lundi, mercredi et vendredi matin + le mercredi après-midi.

Les permanences de Monsieur le Maire reprendront le lundi 4 septembre de 17 à 18 h.

Retrouvez toutes ces informations et bien d'autres sur le site communal www.rombiesetmarchipont.com

Vu par nous, Maire de Rombies-et-Marchipont, pour être affiché et pour être diffusé auprès de la population le 3 juillet 2017, Le Maire



DIVERS

- Une enquête statistique nationale sur l'histoire de vie et le patrimoine des ménages est menée actuellement par l'INSEE. Certains foyers rombinois seront interrogés. N'hésitez pas à demander la carte de l'enquêteur avec sa photo en cas de doute. Merci de votre bon accueil.
- De nouvelles disparitions anormales de chats domestiques ont été signalées Route de Marchipont.

 La Gendarmerie en a été informée.

 Rappelons que le mauvais traitement à animaux est puni par la loi!